**Faq covid du ministère du 01 mai 2021 : les changements**

Textes de référence:

* [FAQ MEN 1er mai](https://intra.snuipp.fr/spip.php?article7054)

Une nouvelle fois le ministère démontre son absence d'anticipation qui met à mal le travail et l’organisation des équipes. Ces changements, à une semaine d’intervalle et à chaque fois durant les week-end, entraînent une surcharge de travail pour la mise en place et une séquence d'explication aux familles.

Les derniers changements à signaler sont :

**Situation des élèves scolarisés en dispositif ULIS :**

Pour éviter le brassage, les élèves d’ULIS, ou autres dispositifs d’inclusions, doivent rester au sein d’un seul groupe, soit la classe dont ils. elles dépendent, soit la structure ULIS. Les équipes doivent réfléchir et choisir ce qui leur paraît le mieux pour les élèves.

**EPS :**

Les gymnases et les piscines réouvrent… Néanmoins, il est recommandé de privilégier les activités extérieures et seules des activités intérieures de “basse intensité” permettant le port du masque sont possibles. Cette disposition est également valable pour le périscolaire.

Nota: les activités extra-scolaires sont toujours suspendues.

**ASA :**

Les parents personnels de l’Education Nationale, sont placé.es en ASA lors de la fermeture de la crèche, école ou collège ainsi que pour les enfants accueillis pour une quotité de temps d’enseignement réduite. Il faut dans ce cas fournir le courrier indiquant la situation de l’établissement, cela vaut attestation. Un seul des deux parents peut en bénéficier.

***Le Secteur Administratif***